



En raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, les visites estivales du *Parnasse* s'effectueront à condition que chacun remplisse quelques mesures sanitaires.

1. Le paiement de la visite peut se faire en espèce (billet préféré à la monnaie) ou en chèque. **L'appoint est fortement souhaité.**



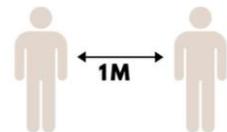
2. Au moment de la distribution du récepteur radio, il est demandé de **se laver les mains avec du gel hydroalcoolique** (*Le Parnasse peut en fournir sur place si vous n'en avez pas*).



3. Il est recommandé **d'apporter ses propres écouteurs** (avec prise « Jack » comme celle-ci ) afin de les brancher sur le récepteur radio du *Parnasse*. *A défaut, Le Parnasse pourra fournir les oreillettes habituelles.*



4. La **distanciation sanitaire d'1 mètre** sera respectée au sein du groupe. Les parcours de visite ont été prévus pour avoir un maximum de place possible. Le port du système radio permettra de respecter encore mieux cette distanciation.



5. **Le port du masque (chirurgical ou « grand public ») est obligatoire**, par respect pour les personnes du groupe.



*Le Parnasse s'engage :*

- A désinfecter l'ensemble du matériel après chaque utilisation afin de garantir une hygiène irréprochable.
- A ce que le groupe n'excède pas les normes en vigueur (*en lien avec la Préfecture*).

**Ces quelques mesures permettront d'apprécier encore mieux ces sorties culturelles qui ont tant manquées durant ces mois de confinement...**